

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Musicologie - Parcours Musicien Interprète

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Musicologie - Parcours Musicien Interprète | Jury par défaut | Tous les candidats | 40 | 53 | 13 | 14 | 15 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat doit être titulaire d'un Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) de conservatoire pour intégrer cette formation. Il doit en amont réussir l'audition d'entrée organisée par les conservatoires partenaires (CRR de Rouen, CRR de Caen, CRD de Grand-Couronne) et le CEFEDM.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation est accessible uniquement aux bacheliers et aux bachelières titulaires d'un Diplôme d'études Musicales (DEM) dans une discipline instrumentale, en chant ou en direction d'orchestre, et ayant soutenu positivement un examen d'admission pratico-musicalauprès d'une des trois institutions de formation musicale partenaires de l'université de Rouen Normandie :les Conservatoires à Rayonnement Régionalde Caen et de Rouen, et La Schola Cantorumde Paris. Aucune dérogation n'est possible.

La licence Musicien interprète et Musicienne interprète comprend des cours :

- musicologiques (culture musicale, histoire de la musique, ...),
- de langues étrangères (dispensés à l'université de Rouen Normandie),
- de pratiques musicales: instrument, chant ou direction d'orchestre, accompagnement au clavier, musique de chambre, improvisation, ... (dispensés dans les Conservatoires à Rayonnement Régional de Caen et de Rouen, et dans La Schola Cantorum de Paris).

Plus d'informations sur cette formation [ici](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats doivent être titulaires d'un Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) de conservatoire pour intégrer cette formation. Lors de leur candidature, ils doivent donc répondre à un questionnaire en ligne précisant s'ils sont titulaires de ce diplôme. La réponse à ce questionnaire conditionne donc l'admission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est indispensable pour les futurs candidats de prendre connaissance des attendus de la formation, de ses conditions d'admission, des

contenus et des modalités d'enseignements.

Il est tout aussi important de s'informer sur les pourcentages de réussite, les poursuites d'études, les débouchés et les taux d'insertion

professionnelle.

Participer aux Journées Portes Ouvertes et aux périodes d'immersion (Campus Ouvert) permettront aux candidats de confirmer leur choix de

formation.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
| Savoir-être | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Être titulaire d'un Diplôme d'Études Musicales | | Attention : pour s'inscrire dans ce parcours, il est obligatoire d'être titulaire du Diplôme d'Études Musicales (DEM) dans une discipline instrumentale, en chant ou en direction d'orchestre, et avoir soutenu positivement un examen d'admission pratico-musicale auprès d'une des trois institutions de formation musicale partenaires de l'université de Rouen Normandie : les Conservatoires à Rayonnement Régional de Caen et de Rouen, et La Schola Cantorum de Paris. L'inscription sera validée uniquement sur présentation de ce diplôme et de | Essentiel |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>l'attestation de validation de l'examen d'admission pratique musicale délivrée par une de ces trois institutions de formation musicale (aucune dérogation possible).</p> | |
|--|--|---|--|

Signature :

Laurent YON,
Président de l'établissement Université de Rouen
Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan